Arrêté du

portant nomination à la Commission nationale des enseignants-chercheurs relevant du ministre chargé de l'agriculture (CNECA)

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt,

Vu le décret n° 92-172 du 21 février 1992 modifié relatif à la Commission nationale des enseignants-chercheurs relevant du ministre chargé de l'agriculture, et notamment ses articles 4-2° et 5-4° ;

Vu l'arrêté du 25 septembre 1992 fixant la liste des sections de la commission nationale des enseignants-chercheurs relevant du ministre chargé de l'agriculture ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2013 portant composition à la Commission nationale des enseignants-chercheurs relevant du ministre chargé de l'agriculture (CNECA) ;

Vu l'arrêté du 31 décembre 2013 portant nomination à la Commission nationale des enseignants-chercheurs relevant du ministre chargé de l'agriculture (CNECA) ;

Vu l'arrêté du 3 février 2014 portant nomination à la Commission nationale des enseignants-chercheurs relevant du ministre chargé de l'agriculture (CNECA) ;

Sur proposition du conseil scientifique d'Agro Paris Tech ,

Arrête :

Article 1er

Est nommé membre de la Commission nationale des enseignants-chercheurs relevant du ministre chargé de l'agriculture en remplacement de Mme Christine JULIEN, à compter de la date de publication du présent arrêté jusqu'à la date de la fin des mandats représentatifs au 31 décembre 2017 :

Section n° 6 : production animale

Maître de conférences des universités

Suppléant : M. Stefan JURJANZ

Article 2

Le présent arrêté sera publié au Bulletin officiel du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Fait le 27 NOV. 2014

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt

Pour le ministre et par délégation :

Le Sous-Directeur, Mobilité, Emplois, Carrières

Michel GOMEZ